



ACIS ASBL

Au rythme de votre vie

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

Projet de Vie

Maison Sainte-Joséphine

Site Chaussée - Site Belvédère

Theux



Table des matières

Préambule : Un Projet de Vie Institutionnel – Pourquoi, pour qui ?	3
1- Le contexte institutionnel	4
1° Origine du projet	4
2° Carte d'identité :	4
2- Les principes qui nous inspirent : nos valeurs affichées	6
1° Respect de l'autonomie et de la liberté individuelle	6
2° Respect de la singularité	6
3° Lieu de vie, lieu d'envie	7
4° Vivre et mourir debout (la verticalité jusqu'au bout)	7
5° Ouverture de l'établissement sur l'extérieur	7
3- Ces principes qui nous mobilisent : nos valeurs appliquées	8
1° Le respect de l'autonomie décisionnelle	8
2° Le respect de l'intimité et de la singularité	9
3° Reconnaître le lieu de vie comme un lieu d'envie	11
4° La verticalité jusqu'au bout	12
5° L'ouverture sur l'extérieur	14
4- Ces principes requièrent :	15
1° Un personnel formé et impliqué	15
2° Une communication adéquate	15
3° Un vrai partenariat avec les familles	16
4° Une implication des Résidents	17
Annexe 1	18
Synthèse du Plan d'action du référent pour la démence - 2023 - S ^{te} Joséphine site de la Chaussée	18
Annexe 2	19
Synthèse du Plan d'action du référent pour la démence - 2023 - S ^{te} Joséphine site du Belvédère	19
Annexe 3	20
Une journée de bienveillance	20

Préambule : Un Projet de Vie Institutionnel – Pourquoi, pour qui ?

La Maison Sainte Joséphine a rédigé ce projet de vie. Au delà d'une simple réponse aux normes du Code Wallon de l'Action sociale et de la Santé, nous avons voulu élaborer un outil précieux tant pour chaque nouveau Résident accueilli, que pour sa famille mais aussi pour nos membres du personnel.

Le projet de vie est le reflet de notre philosophie de travail et a été élaboré sur base des remarques émises par l'ensemble des représentants des membres du personnel ainsi que par la direction. Nous avons tenu dans cette dernière version à y intégrer également l'avis des Résidents car ceux-ci sont au centre de nos préoccupations. Partenaires privilégiés, ils sont les premiers bénéficiaires de cette belle « boîte à outils ». Il définit les spécificités et les valeurs prônées par notre maison de repos et formalise ainsi la charte de bienveillance sur laquelle nous nous appuyons depuis plusieurs années (voir charte des « Mercis » en annexe).

Cet outil qui se doit d'être en constante évolution, nous permet de mettre en évidence notre « savoir-faire » mais aussi notre « savoir-être » de manière à assurer un accompagnement personnalisé de chaque Résident.

Nous vous présentons donc

1. **le contexte institutionnel** de l'ACIS, l'ASBL à laquelle nous appartenons,
2. **les principes qui inspirent** notre prise en soins globale = **valeurs affichées**
3. les principes qui nous mobilisent : la manière dont nous les faisons vivre au quotidien dans tous les services = **valeurs appliquées**
4. **ces principes requièrent** : les moyens nécessaires pour atteindre notre **objectif final** : assurer le bien-être optimal de chaque Résident chez nous.

La direction, le personnel et les familles s'engagent à répondre au mieux aux désirs et aux besoins de chaque Résident en adhérant à ce projet de vie afin de leur assurer bien-être, confort et dignité dans leur (nouveau) lieu de vie quels que soient leur état de santé, leurs origines culturelles, sociales et philosophiques.

1- Le contexte institutionnel

1° Origine du projet

Notre projet de vie s'inscrit dans les valeurs de notre ASBL l' « Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé », l'ACIS. L'ACIS, créée en 1975, a pour mission de mettre en œuvre des projets sociaux de qualité au sein de chacune de ses institutions et d'appliquer les valeurs de **respect** de la personne humaine et de sa **dignité**, de **solidarité** et de **progrès social** qui fondent son action. La maison de repos située rue de la Chaussée (**site Chaussée**) a rejoint l'ASBL en 1985. La maison de repos située avenue Reine Astrid (**site Belvédère**) a rejoint l'ASBL en 2008.

2° Carte d'identité :

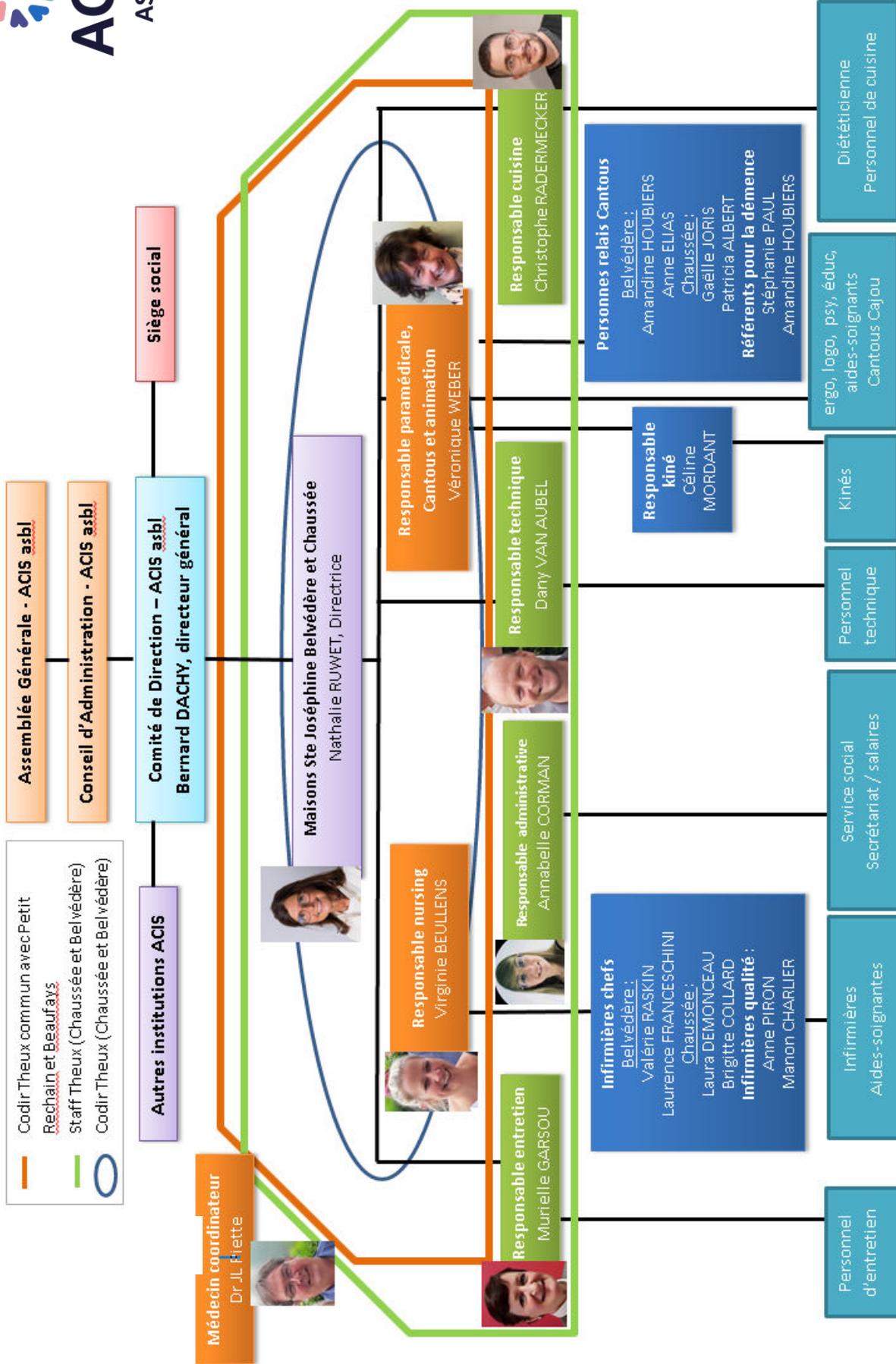
A ce jour la Maison Ste Joséphine accueille 141 Résidents répartis sur nos deux sites de la Chaussée (71) et du Belvédère (70).

Nous disposons de 95 places en MRS, 46 en MRPA dont 18 places de Court Séjour (convalescence ou répit) de 3 mois maximum par année civile. Nous proposons 15 Résidences Services et 20 places en Centre de Soins de Jour.

Sur le site de la Chaussée, les 71 Résidents sont répartis en 65 places de Long Séjour et 6 places de Court Séjour. Depuis 2024, nous y proposons 6 appartements de Résidence-services. Sur le site du Belvédère, les 70 Résidents sont répartis en 58 places de Long Séjour et 12 places de Court Séjour. Nous y proposons 9 appartements de Résidence-Services.

Sur chacun des deux sites, une unité sécurisée non résidentielle, le « Cantous » et le « Cajou » permet l'accueil en journée de Résidents atteints de troubles d'orientation ou en perte d'autonomie. C'est également au sein de ces deux unités que nous accueillons du lundi au vendredi 20 personnes résidant encore au domicile et présentant un profil de dépendance similaire (CSJ).

Depuis de nombreuses années, nous travaillons en étroite collaboration avec la Résidence Bon Air de Petit-Rechain et avec le Foyer de la Providence à Beaufays. Un comité de direction composé de responsables de ces 3 maisons se réunit mensuellement. Cette synergie fait naître de multiples réflexions qui aboutissent à de nouveaux projets.



2- Les principes qui nous inspirent : nos valeurs affichées

Au-delà de la charte de bientraitance sur laquelle nous nous appuyons, nous nous inspirons depuis de nombreuses années de la philosophie de l'Humanitude®, méthodologie de soins basée sur 4 piliers qui sont le regard, la parole, le toucher et la verticalité. La valorisation de ces piliers permet à chaque Résident d'être reconnu comme être humain à part entière et aide à faire entrer tendresse et plaisir dans les actes dispensés quotidiennement.

1° Respect de l'autonomie et de la liberté individuelle

« Mon enfant, ma sœur, songe à la douceur d'aller là-bas vivre ensemble !

Aimer à loisir, aimer et mourir au pays qui te ressemble ! » (Ch. Baudelaire)

L'autonomie est définie comme la capacité de se gouverner soi-même, de gérer sa vie et ses propres choix. Ce principe « d'auto-détermination » met en évidence l'importance de respecter et de prendre en compte les désirs du Résident par une écoute attentive de ses besoins et ainsi de l'aider à réaliser ce qu'il est encore capable de faire et de penser.

2° Respect de la singularité

« Quand je ne peux pas m'ajuster à tes désirs, tu peux éventuellement t'ajuster à mes possibles » (J. Salomé)

Chaque Résident est un être unique et particulier, ce qui en fait un être singulier. Ce principe nous mène à instaurer un « Projet d'accompagnement Personnalisé » (PAP) afin de pouvoir, en équipe interdisciplinaire et en partenariat avec le Résident et sa famille, mettre en place un ensemble de mesures destinées à répondre aux besoins et aux attentes de chacun.



3° Lieu de vie, lieu d'envie

**« Vieillir ce n'est pas ajouter des années à la vie
mais bien de la vie aux années » (J. Salomé)**

Nos maisons de repos sont des lieux de vie. Il est important de recueillir les souhaits et de connaître les envies de nos Résidents afin d'assurer la continuité de ce qu'ils aimaient faire chez eux. Les projets d'animation doivent répondre aux attentes de chacun afin de donner du sens, de la vie, du lien et l'envie de vivre.

Les buts recherchés dans les activités sont avant tout le plaisir, la valorisation et le bien-être.

4° Vivre et mourir debout (la verticalité jusqu'au bout)

**« Je voudrais mourir debout, dans un champ, au soleil, non dans un lit
aux draps froissés, à l'ombre close des volets, par où ne vient plus une
abeille... » (J. Ferrat)**

La verticalité est le propre de l'Homme. Ce principe nous permet de comprendre l'importance du mouvement, de la verticalisation et de la marche indispensables à l'amélioration ou au maintien de la plus grande indépendance possible du Résident et donc de sa qualité de vie. Ce principe nécessite la collaboration de tout l'entourage et de toutes les équipes pour aider nos aînés à vivre fiers, dignes et debout jusqu'au bout.

5° Ouverture de l'établissement sur l'extérieur

**« Garde la fenêtre de ton esprit ouverte
car c'est par là que tu dois voir le monde » (G.B. Shaw)**

L'homme est un être social qui se construit et évolue grâce aux relations avec les autres. Il est dès lors important d'ouvrir notre maison au monde extérieur afin de préserver les liens sociaux, familiaux et culturels. Ce principe a pour conséquence de déstigmatiser les regards sur la vieillesse et la maladie et de maintenir le Résident acteur et impliqué dans la société du moment.

3- Ces principes qui nous mobilisent : nos valeurs appliquées

1° Le respect de l'autonomie décisionnelle

Une Résidente nous parle : « Il ne me manque rien. J'ai tout changé pour mettre un cadre qui me convient »

Lors du premier rendez-vous avec le service social, avant la venue du Résident, celui-ci a l'occasion, en présence de sa famille, de visiter l'établissement et de trouver réponses aux questions qui l'interpellent. De cette façon, le nouvel arrivant est acteur de son entrée chez nous. De la même manière, le bureau d'accueil est le lieu stratégique d'écoute, d'échanges, d'informations et de conseils. Les secrétaires font preuve de disponibilité, de patience et de discrétion.

Durant son séjour, le Résident reste libre d'aller et venir et d'effectuer des visites en famille ou autres sorties. Nous tenons un registre des sorties et les portes d'entrée, bien que codées, sont vécues comme une mesure de sécurité au sein de la Maison de repos et non comme une entrave à la liberté

En terme d'animation, l'équipe paramédicale propose différentes activités au sein de la maison ou à l'extérieur. Chaque Résident est invité à y participer s'il le souhaite. Nous respectons ses choix.

Tous les trois mois, le conseil des Résidents permet à chacun de s'exprimer librement sur des questions liées à l'organisation ou au quotidien. C'est un lieu d'échange où les différents intervenants peuvent faire part non seulement de leurs désirs ou de leurs remarques, mais également de leurs suggestions en vue d'améliorer la qualité de la vie dans la maison de repos. Nous souhaitons que chaque Résident puisse y jouer un rôle et se rendre utile s'il le souhaite.

De plus, le petit journal de la maison est l'occasion pour les Résidents ainsi que leurs familles de rédiger et de publier un article de leur choix. Il les informe aussi des animations, anniversaires et autres nouvelles et potins de l'établissement.

En ce qui concerne les soins, une attention particulière est portée au respect du rythme du lever et du coucher du pensionnaire. Ainsi ses habitudes de vie sont prises en compte de façon individualisée. De la

même manière, tout soin peut être différé à un moment plus adapté si le Résident s'y oppose.

Le Résident est encouragé à exprimer ses souhaits de fin de vie. Il a le droit de mourir dans la dignité et le respect de ses volontés : dans cette optique, un document concernant l'attitude thérapeutique en fin de vie peut être complété à tout moment (PSPA). Le médecin traitant et les membres de l'équipe accompagnent le pensionnaire avec tendresse et confort. Tous s'assurent que ses valeurs spirituelles et morales soient respectées jusqu'au dernier moment (notamment avec la venue d'une personne du culte choisi si le Résident le souhaite).

2° Le respect de l'intimité et de la singularité

Un Résident nous dit : « Ici, on sent qu'on est quelqu'un. On est reconnu... »

Afin de faciliter l'intégration et l'intimité du nouveau Résident, nous ne proposons que des chambres individuelles équipées d'un mobilier de base comprenant un lit, une table de nuit, une table, une chaise, un frigo, un fauteuil relax, une télévision, un téléphone et un placard. Nous demandons cependant à la famille et au résident de l'aménager de manière personnelle tout en tenant compte des impératifs de santé et de sécurité. Un petit présent, offert par la maison, s'y trouve également en guise de bienvenue. Cette chambre devient donc le domicile du Résident qu'il conservera jusqu'à la fin de son séjour quelle que soit l'évolution de sa santé. Dès lors, nous demandons à notre personnel et à tout visiteur de bien vouloir s'annoncer avant d'entrer.

Pour informer les autres pensionnaires ainsi que les membres du personnel de la nouvelle entrée, un avis est posé au tableau d'affichage.

Peu après son entrée chez nous, nous demandons au Résident et/ou à sa famille de compléter un recueil sur son « *histoire de vie* ».

Celui-ci nous permet de connaître son passé, ses goûts et ses envies afin de *personnaliser au mieux notre prise en soins*. Cette démarche se concrétise par un entretien convivial avec le Résident, la famille et 2 membres du personnel « référents » dans les semaines qui suivent l'entrée.

A l'issue de cette rencontre, un Plan d'action est instauré par une équipe pluridisciplinaire afin de mettre en place un véritable Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

Avec le souci constant d'améliorer la qualité individuelle de l'accompagnement et le bien-être du Résident, nous veillons donc à prendre en compte toutes les facettes de sa vie.

Résumé du plan d'action de

M

Le

Insérer photo du résident

Objectifs fixés :

Thèmes	Objectifs	Garant
Histoire de vie		
Mobilité		
Hygiène		
Nutrition / alimentation		
Sommeil		
Loisirs		
Relations sociales		
Spiritualité		
Fin de vie		
Autre		

Document de travail utilisé dans le cadre de la démarche PAP

Avec le souci constant d'améliorer la qualité individuelle de l'accompagnement, nous veillons à respecter la médication ainsi que toute autre prescription (régime alimentaire particulier, hydratation, soins de plaies, trouble de la déglutition, rééducation kiné,...).

Persuadés de l'importance du savoir-être, nous privilégions la qualité de la relation avec chaque Résident. Celle-ci se manifeste par une écoute attentive au sein de toutes les équipes ainsi que dans les rôles spécifiques : diététicien(ne), psychologue-orthopédagogue, infirmier(ère) qualité, logopède,...



3° Reconnaître le lieu de vie comme un lieu d'envie

Une résidente nous confie : « Je n'ai jamais regretté ma maison une minute »

Pour susciter l'envie, notre personnel propose des activités créatrices de liens, de sens et de plaisir. La bonne entente entre tous les services engendre une franche collaboration entre les soignants, les paramédicaux, le personnel administratif, d'entretien, de cuisine et de maintenance. La cohésion du personnel ainsi que la qualité du cadre de travail amènent un bien-être au sein de la maison tant pour les employés que pour les Résidents.

Parce que l'image de soi est importante pour le Résident, nous portons une attention particulière aux soins esthétiques ou centrés sur le bien-être : Ces attentions sont prodiguées par des professionnelles indépendantes (coiffeuses, pédicure, esthéticienne sociale) mais aussi par du personnel de la maison (atelier bien-être, bains snoezelen, manucure...).

La notion de plaisir et de bien-être se retrouve aussi bien dans les animations proposées que dans l'alimentation (présentation, texture et variété des menus), mais aussi dans la convivialité, l'hygiène et la propreté des lieux auxquels l'équipe d'entretien accorde une attention quotidienne. Des espaces de rencontre se retrouvent aux différents étages de manière à rompre l'isolement tels que le hall d'entrée, la cafétéria, la lumineuse salle à manger, la bibliothèque ainsi que les salles de kiné et d'ergothérapie. Sur le site de la Chaussée, le jardin intergénérationnel mitoyen incite au rapprochement permanent entre les générations. Ce « jardin des Curèyes » rassemble les résidents, leurs familles, les membres du personnel et les enfants de l'école spécialisée voisine autour d'un projet commun centré sur le petit élevage (poules, chèvres, lapins) et le jardinage.

Sur les deux sites, les rencontres visant l'inclusion et les activités intergénérationnelles sont amplement favorisées (partenariat avec la crèche des Petits Pious, activités avec l'école des écureuils et avec l'école libre, rencontres avec les bénéficiaires d'un Foyer pour personnes porteuses de handicap...)

Le service Cantous (appelé Cajou sur le site du Belvédère) est le lieu d'accueil par excellence des personnes présentant des troubles cognitifs. Ce service, géré par une équipe pluridisciplinaire particulière et stable, accompagne et stimule les pensionnaires qui en font partie et veille à leur bien-être et à leur sérénité tout au long de la journée. C'est un lieu de passage qui correspond à certains Résidents durant un moment de leur vie chez nous et répondant aux critères suivants : sécurité, socialisation, participation active ou passive. La prise en soins qui y est apportée se veut axée sur l'Humanitude®, la stimulation à l'autonomie et à l'indépendance, le respect du rythme, la personnalisation des actes soignants et occupationnels ainsi que le savoir-être et le relationnel. La notion de plaisir y est d'autant plus importante que ces Résidents sont davantage réceptifs au « non verbal ». En cas de besoin, cette prise en soins spécifique bénéficie de l'éclairage d'un psycho-gériatre ou d'un psychologue.

En outre, dans le cadre de l'agrément en Centre de Soins de Jour, le milieu de vie peut accueillir chaque jour de la semaine des bénéficiaires présentant les mêmes besoins et résidant encore à domicile. Ces derniers s'intègrent donc naturellement au service, ce qui permet un répit pour les proches et un cheminement progressif vers une éventuelle entrée définitive.

Dans le respect de la démarche qualité prônée par l'AVIQ, nous comptons, au sein de nos équipes, un référent pour la démence par site. Ce dernier travaille en collaboration avec l'ensemble du personnel et veille au bien être et à la qualité de vie des Résidents présentant des troubles cognitifs, que ce soit dans ou en dehors des services Cantous. À cette fin, il rédige chaque année un plan d'action, qui est joint à cette brochure.

4° La verticalité jusqu'au bout

Un Résident nous interpelle : « La verticalité nous donne envie de continuer ; c'est le goût de la vie »

Depuis nos formations en Humanitude®, nous mettons l'accent sur l'importance de la marche et de la verticalité dans l'accompagnement de nos Résidents. Tant les équipes paramédicales que de soins favorisent la participation du Résident lors de ses transferts, déplacements et autres soins. Nous veillons donc à prendre en compte les capacités restantes du

patient. La grabatisation dans notre maison s'est ainsi vue diminuer fortement.

Pour nous aider dans ce sens, la maison est équipée d'un matériel adapté en manutention permettant une participation active du Résident. En outre, nous développons en interne une formation continue, qui veille à sensibiliser le personnel à la manutention relationnelle. Dans ce but, nous avons formé des référents parmi les membres de l'équipe.

Nous favorisons la déambulation tout en mesurant les risques propres à l'âge et la pathologie de chacun. Si toutefois ces risques deviennent trop importants pour le Résident ou pour son entourage, une contention justifiée, momentanée et adaptée peut être envisagée en concertation avec le Résident, l'équipe pluridisciplinaire et le médecin traitant. Il faut alors concilier sécurité et liberté tout en respectant le bien-être et la dignité de la personne. Chaque situation doit être évaluée de manière singulière et la contention ne doit être posée qu'après avoir envisagé toute autre alternative (occupationnelle, organisationnelle, architecturale...). En aucun cas une contention ne sera appliquée ou retirée de manière arbitraire à la demande d'une famille (voir politique et recommandations de contentions).

Sachant que le risque zéro n'existe pas, nous défendons la verticalité jusqu'au bout parce qu'une personne debout est une personne vivante. L'âge et la maladie ne sont pas une entrave à la vie. Autoriser l'accès au risque est synonyme de dignité conservée.



5° L'ouverture sur l'extérieur

Une Résidente nous exprime : « Aller vers l'autre, c'est déjà aller vers l'extérieur »

« Avec une main amie nous pouvons dépasser la tristesse ».

La famille occupe une place importante dans la vie du Résident en maison de repos. Elle est le lien entre son passé et son présent. La collaboration avec le Résident et/ou sa famille est donc primordiale et s'établit sur base d'une confiance réciproque. Ainsi, nous encourageons les visites des familles et connaissances de nos hôtes. Ceux-ci peuvent s'inviter, au moment des repas moyennant réservation ou profiter de notre cafétéria en après-midi, pour partager un moment convivial avec leur parent. Celle-ci fonctionne grâce à une équipe de bénévoles. Cette forme de volontariat est par ailleurs valorisée au travers de différentes tâches comme l'aide aux animations, l'accueil ou le service aux tables. C'est parfois une manière pour les proches de s'investir dans la maison et d'y jouer un rôle actif.

De nombreuses activités réalisées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution sont proposées du lundi au vendredi. Ces animations multiples et variées, individuelles ou collectives telles que les jeux de société, la musique, le chant, la gymnastique, les spectacles, les célébrations religieuses, les excursions, les voyages, ... sont choisies et adaptées de manière à utiliser les ressources et répondre aux désirs et besoins de chacun. Deux fois par an, la maison organise des repas conviviaux avec les proches, le personnel et les Résidents. Des challenges sportifs, ludiques ou musicaux avec d'autres Maisons de repos de l'ASBL permettent des rencontres amicales avec des résidents venus d'autres horizons. Parce que ces activités se veulent être notamment des lieux de rencontre, elles permettent de rompre l'anonymat, de créer des liens entre les Résidents, de préserver les relations avec l'extérieur afin de lutter contre le sentiment d'isolement et ainsi mettre de la vie au sein de la maison de repos.

En parallèle, comme évoqué au point 3°, le partenariat avec le monde extérieur est favorisé au travers d'activités intergénérationnelles

régulières ou ponctuelles. Le projet du « jardin des Curèyes » en est un bel exemple.

4- Ces principes requièrent :

1° Un personnel formé et impliqué

- Tout membre du personnel a l'obligation de se former, suivant son statut dans l'institution : 40 heures/an pour l'équivalent temps-plein. La maison met chaque année à disposition un éventail de propositions de formations : certaines ont un caractère obligatoire comme celles liées à la prévention contre l'incendie et d'autres sont proposées sur inscription libre (exposés du médecin coordinateur, conférences de nos partenaires ou formations en interne comme la manutention). Des formations sont aussi suggérées par le personnel.
- En outre, depuis 2009, l'Institution a choisi de travailler selon la méthodologie de soins de Gineste et Marescotti, et vise donc à former l'ensemble de son personnel à la philosophie de l'Humanitude®. La charte de bientraitance qui en découle fait partie du contrat de travail et entre en compte dans l'entretien de développement du personnel.
- Nous valorisons aussi les initiatives personnelles de nos travailleurs en matière de formation et incitons au déploiement des compétences propres à chacun au profit de la collectivité et des Résidents.

2° Une communication adéquate

La circulation de l'information est un réel défi.

Afin de viser une communication optimale, plusieurs moyens sont mis en place :

- 3 fois par jour, le rapport infirmier est un temps d'échange entre les différents acteurs autour de la vie quotidienne du Résident. Le médecin coordinateur y participe une fois par semaine pour donner un éclairage à des situations délicates.
- Régulièrement, plusieurs groupes de travail se réunissent autour de problématiques ciblées : ces différentes cellules sont construites de

manière pluridisciplinaire et abordent des thèmes tels que la contention, les soins palliatifs, le passage dans les unités Cantous, la pérennisation de la philosophie de l'Humanitude®, la nutrition, l'éthique de nos pratiques, ou l'histoire de vie du Résident.

- En parallèle, des réunions d'équipe sont organisées par chaque chef de service.

- 2 fois par mois, l'institution réunit les différents responsables de service autour de la directrice d'entité pour le staff : ils visent à établir une ligne de conduite commune et à prendre des décisions liées à l'organisation de la maison.

- Toutes les 4 semaines, le comité de direction, animé par les 3 Directeurs, débat de la politique institutionnelle.

- De même, des réunions entre responsables des mêmes services des 3 maisons s'organisent pour échanger sur des projets communs.

- Deux assemblées générales rassemblent chaque année l'ensemble du personnel et visent à informer sur les procédures, objectifs et décisions.

- Ponctuellement, à la demande de la famille ou de l'équipe, un temps de parole peut être organisé pour répondre à une problématique liée à la prise en soins ou au séjour du Résident.

3° Un vrai partenariat avec les familles

En intégrant les familles dans le Projet d'accompagnement personnalisé du Résident, nous tenons à marquer l'importance de celles-ci dans la recherche d'une vie heureuse au sein de notre maison. C'est en adhérant à notre Projet de vie institutionnel que la famille doit pouvoir cheminer à nos côtés dans un climat de confiance mutuelle. Nous nous tenons disponibles pour répondre à leurs questionnements et leurs attentes.

4° Une implication des Résidents

Ce projet de vie est rédigé pour eux et avec eux. Dès leur entrée chez nous, nous incitons les Résidents à prendre part aux soins qu'ils reçoivent et à rester acteurs de leur vie. Utiliser leurs capacités restantes et répondre à la question « Que puis-je encore faire ? » plutôt que « de quelle aide ai-je besoin ? ».

CONCLUSION :

Ce projet de vie définit notre philosophie institutionnelle et permet l'accompagnement le meilleur possible de nos bénéficiaires en faisant correspondre valeurs affichées et valeurs appliquées.

Il requiert une adhésion de tous afin d'assurer le bien-être de nos Résidents dans leur nouveau lieu de vie.

Il doit évidemment tenir compte des contraintes et limites organisationnelles mais nous sommes convaincus que, construit et pensé ensemble, il peut être un merveilleux outil pour une meilleure qualité de vie et de travail.

« La chaleur du cœur empêche les corps de rouiller »

(d'après M. de Hennezel).



Annexe 1

Synthèse du Plan d'action du référent pour la démence - 2023 - S^{te} Joséphine site de la Chaussée

Objectif général n°1

Avec l'aide du médecin coordinateur et de la direction, l'ensemble du personnel et des résidents seront informés qu'un rôle de référent pour la démence existe au sein de notre institution. Ils disposeront d'un outil de communication afin de pouvoir collaborer et échanger sur leurs questionnements, problématiques et difficultés

Objectif spécifique 1 : Présenter le rôle du référent pour la démence aux membres du personnel

Objectif spécifique 2 : Présenter le rôle du référent pour la démence aux résidents

Objectif général n°2

Pour décembre 2023, 10 personnes avec troubles cognitifs (souffrant d'isolement et ne faisant pas partie du « Cantous ») bénéficieront d'activités adaptées en fonction de leurs centres d'intérêts et de leurs capacités

Objectif spécifique 1 : Identifier 10 personnes hors du « Cantous » et lister leurs centres d'intérêts et leurs capacités préservées

Objectif spécifique 2 : Collaborer avec les familles

Objectif spécifique 3 : Mettre en place des activités individuelles et collectives adaptées

Objectif spécifique 4 : Mise en place de fiches récapitulatives et personnalisées des intérêts et capacités de la personne

Annexe 2

Synthèse du Plan d'action du référent pour la démence - 2023 - S^{te} Joséphine site du Belvédère

Objectif général n°1

Pour décembre 2023, 10p avec troubles cognitifs qui ne sont pas pris en charge au « Cajou » et qui souffrent d'isolement bénéficieront d'activités adaptées en fonction de leurs centres d'intérêts et de leurs capacités.

Objectif spécifique 1 : Identifier les 10 pers hors cajou et lister les centres d'intérêts et les capacités préservées de la personne.

Objectif spécifique 2 : Collaborer avec les familles.

Objectif spécifique 3 : Mettre en place des activités individuelles et collectives spécifiques. (Création d'un chariot d'activités individuelles, planning de sorties, mise en place d'activités spécifiques).

Objectif spécifique 4 : Mise en place de fiches récapitulatives et personnalisées des intérêts et capacités de la personne.

Objectif général n°2

Avec l'aide de l'équipe soignante et de l'infirmière sociale, améliorer l'accompagnement et la prise en soin lors de l'entrée en Court Séjour d'un résident porteur de troubles cognitifs et mettre en place des moyens d'aide pour le personnel.

Objectif spécifique 1 : Réaliser un PAP pour récolter des informations sur l'histoire de vie, les habitudes et rituels de vie des résidents.

Objectif spécifique 2 : Informer le personnel du PAP court séjour et créer un support synthétique d'aide. (Fiche Clés d'accompagnement CS).

Objectif spécifique 3 : Evaluer les capacités préservées et réaliser une toilette prescrite. Définir les objectifs personnalisés. Ajouter les informations au dossier du résident et à la fiche clé d'accompagnement.

Annexe 3

Une journée de bienveillance

Merci à ceux qui dès le lever du jour respectent l'intimité de ma chambre en frappant à la porte et en se présentant,

Merci à ceux qui m'éveillent en douceur et m'expliquent leurs intentions en évitant toute familiarité déplacée,

Merci à ceux qui entrent en communication avec moi et sont à mon écoute durant les soins,

Merci à ceux qui respectent ma dignité en évitant d'émettre des remarques désagréables devant moi ou en parlant de moi à la 3^e personne,

Merci à ceux qui respectent mon intimité physique en veillant à me protéger des regards indiscrets,

Merci à ceux qui favorisent mon autonomie durant les soins, les déplacements et les activités de la vie journalière,

Merci à ceux qui veillent à me vêtir en tenant compte de mes goûts, de mes choix, du climat et des circonstances,

Merci à ceux qui prennent la peine d'entretenir mes lunettes, mes prothèses dentaires, mes appareils auditifs... et qui veillent à me raser et me coiffer correctement. C'est si important l'image de soi à mon âge,

Merci à ceux qui me servent des repas chauds, appétissants, adaptés, tout en respectant mon régime, mes goûts alimentaires, mon rythme et qui n'oublie surtout pas mon hydratation !

Merci à ceux qui veillent à la bonne prise de mon traitement et me reconnaissent le droit à une qualité de soins. Il en va de ma santé !

Merci à ceux qui animent mes journées en m'encourageant à participer à des activités adaptées à mon âge, à mon goût et à mon handicap afin que la solitude ne soit plus ma seule compagne,

Merci à ceux qui respectent ma liberté d'opinion et d'expression, comme je respecte la leur,

Merci à ceux qui en souriant s'arrêtent un moment pour bavarder avec moi et ont le don de me faire évoquer les jours heureux d'autrefois,

Merci à ceux qui facilitent mon sommeil en respectant en douceur mon rythme et mes habitudes,

Merci à ceux dont l'indulgence fait comprendre mon pas hésitant, mes appels répétitifs, mon cerveau qui fonctionne au ralenti et mes innombrables oublis,

Merci à ceux qui exauceront mes souhaits de fin de vie lorsque l'heure sera venue. Cela me rassure déjà,

Merci, en résumé, à tous ceux et celles dont je pourrais finalement être le père, la mère, le grand-père ou la grand-mère et qui par leur affection me considèrent comme tel au travers de chacun de leurs gestes.

Gâce à ces petits gestes, peut-être anodins pour vous mais précieux pour moi, je vais pouvoir ce soir m'endormir paisible.

Initiative du Comité de Direction des Maisons de Repos ACIS Sainte Joséphine et Belvédère